

Autoactu.com

Réseaux - 29/09/2011

Les consommateurs appelés à se mobiliser pour libéraliser la pièce de carrosserie

Alors que les députés vont examiner des amendements visant à supprimer le monopole des constructeurs sur la pièce de carrosserie, plusieurs organisations professionnelles militantes incitent les consommateurs à faire pression sur leurs élus en leur adressant un courrier type.

L'examen à l'Assemblée nationale du projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs commençait hier en fin de journée. Les discussions se poursuivront la semaine prochaine jusqu'au vote du texte par scrutin public, le mardi 11 octobre à 16h15.

Parmi les amendements qui seront étudiés figure celui qui demande la suppression du monopole des constructeurs sur les pièces de carrosserie. Déposés par 18 députés, il propose de modifier le code de la propriété intellectuelle en supprimant "*les droits conférés par l'enregistrement d'un dessin ou modèle (Art. L 513-6 du code de la propriété intellectuelle)*" aux "*actes de reproduction, de commercialisation et d'exploitation des pièces utilisées dans le but de permettre la réparation d'un produit complexe en vue de lui rendre son apparence initiale et cela quel que soit l'objet du modèle déposé.*"

Cet amendement étant un article additionnel venant s'ajouter aux 10 articles du projet de loi, il ne sera examiné qu'à la fin du processus, probablement pas avant la semaine prochaine, nous a indiqué le service de communication de l'Assemblée nationale.

En attendant, des associations de consommateurs (40 millions d'automobilistes et UFC-Que Choisir) et des organisations professionnelles (ANEA, FEDA, FNAA et FFC) appellent les Français à se mobiliser et à faire pression sur leurs élus pour faire passer l'amendement, en leur adressant un courrier électronique type depuis le site www.libere-mon-auto.org, créé spécialement pour l'occasion. Une vidéo a également été réalisée pour exposer aux automobilistes les arguments des tenants de cette libéralisation (sur le site www.40millionsdautomobilistes.com).

Xavier Champagne

